

# OXAMAT GARNISSANT

Revêtement de façades d'aspect mat minéral  
aux résines acrylo-siloxanes en phase aqueuse

Protection  
des Façades

D2/D3

- ✓ Bi-fonctionnel D2 ou D3
- ✓ Excellent garnissant
- ✓ Résistance aux pollutions atmosphériques
- ✓ Très bonne respirabilité
- ✓ Biostatique



## DEFINITION

Produit de peinture en phase aqueuse pour protection de surface du béton, ou de la maçonnerie enduite, à base de copolymères acryliques et siloxanes, d'aspect mat, pour une utilisation durable en revêtement semi-épais "RSE" de façades ou en peinture microporeuse de façades "PMF".

## DOMAINE D'UTILISATION

**TRAVAUX :** neufs, de rénovation ou d'entretien.

**EMPLACEMENT :** à l'extérieur.

**DESTINATION :** ravalement de façades.

## CONDITIONNEMENTS ET TEINTES

- Fût de 15 L.
- Livré en blanc et toutes les teintes des nuanciers FAÇADES et DECOCOLOR.
- Les teintes sont réalisables à la machine à teinter.
- Pour certaines teintes avec Y < 35 %, la technologie Color RSC permet de respecter les exigences du NF DTU 59.1 (nous consulter).

## APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

### SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PREPARES :

conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (cf. DoP - QR CODE) :

- ravalement ou application en intérieur :
- parements de béton brut de décoffrage, parements de produits industriels en béton et panneaux-dalles de béton cellulaire,
- maçonnerie d'éléments enduite au mortier de liants hydrauliques,
- briques et pierres de parement,
- revêtements scellés ou collés de petits éléments de pâte de verre ou de carreaux de céramique,
- enduits au mortier de plâtre gros, chaux aérienne et sable, ou plâtre gros ancien avec ou sans chaux ou sable,
- anciens revêtements compatibles reconnus en bon état de conservation et parfaitement adhérents au support.

Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

### PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Il est impératif de démarrer toute application au départ d'une arête, d'un angle et de ne pas s'arrêter en milieu de façade. Idéalement, pré-homogénéiser plusieurs fûts entre eux avant d'appliquer. Ne pas changer de numéro de lot sur des faces de même exposition. Il est possible d'effectuer un panneautage des grandes surfaces afin d'éviter les reprises en respectant la continuité du feuil avec l'application du revêtement semi-épais SOFRANEUF (cf. fiche descriptive) sur impression au droit des modénatures.

Les RSE ne peuvent recouvrir les soubassements qu'en l'absence de remontées capillaires, et en arrêtant le revêtement à 25 cm au-dessus du sol ou de la coupure de capillarité.

Bien diluer OXAMAT GARNISSANT pour une rénovation sans faïençage des enduits monocouches ou des anciens RPE, en évitant toute surcharge localisée. SOFRANEUF sera plus adapté sur fonds fortement structurés (cf. fiche descriptive).

Certains revêtements de façade peuvent faire l'objet de dégradations par des escargots (phénomène sporadique, difficile à prévoir). Ces attaques peuvent être rendues plus difficiles en éloignant les végétaux de la paroi, et avec un parterre de graviers périphérique. Il est recommandé de s'assurer avant le début des travaux si des cas similaires sont survenus aux alentours du chantier. En cas de présence d'escargots susceptibles de dégrader le revêtement après livraison du chantier, préférer la solution DETROIT "AGP" (sur commande spéciale), non appétante pour les gastéropodes. Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et par humidité relative supérieure à 80 %, par temps de gel, par risque de pluie immédiat, sur supports gelés, sur supports chauds d'une température supérieure à 35°C, sur supports mouillés.

### DILUTION : à l'eau.

Brosse et rouleau : en couche d'impression : 0 à 5 % (jusqu'à 10 % sur fonds structurés). En couche intermédiaire ou de finition : 0 à 5 % (10 % sur fonds structurés).

Pistolet sans air : 15 %.

### MATERIEL :

- Brosse.
- Rouleau polyamide texturé de 18 à 20 mm.
- Rouleau mousse nid d'abeilles pour grain pommelé (en D3).
- Pistolet sans air : buses Ø 19 à 21 millièmes de pouce et filtres de 50 "mesh"/maille.

### CONSOMMATION :

180 à 400 g/m<sup>2</sup> (125 à 280 ml/m<sup>2</sup>) par couche pour systèmes en 2 couches (voir tableau ci-après).

Consommation variable de 20 à 30 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

### TEMPS DE SECHAGE (à 23° C et HR = 50 %) :

Sec en surface : 4 heures.

Sec apparent complet / recouvrable : 24 heures.

**NETTOYAGE DU MATERIEL :** à l'eau, immédiatement après usage.

### NETTOYAGE ET PREPARATION DES FONDS :

conformes au NF DTU 59.1.

- Décapage des revêtements mal adhérents ou incompatibles avec le revêtement à appliquer.
- Elimination par rinçage de la totalité des résidus de décapage chimique.
- Lessivage et rinçage à l'eau sous pression (40 à 60 bar).
- Ragrée et rebouchage si nécessaire.
- Mousse et moisissures : traitement préventif et curatif avec le décontaminant FONGIMUR sans rinçage (cf. fiche descriptive).

# OXAMAT GARNISSANT

MODE D'APPLICATION	D2			D3		
	Sur fonds farinants et/ou poreux et/ou friables	Sur fonds bruts	Sur anciennes peintures adhérentes	Sur fonds farinants et/ou poreux et/ou friables	Sur fonds bruts	Sur anciens revêtements adhérents
Fixateur	PLEXIFILM E ou S dilué	-	-	PLEXIFILM E ou S dilué	-	-
Impression	VERSAFIX E, VERSAFIX E "Granité Plus", VERSAFIX S ou ETANCH FIX S <b>200 g/m<sup>2</sup></b>		OXAMAT GARNISSANT dilué <b>200 g/m<sup>2</sup></b> (0,140 l/m <sup>2</sup> )	VERSAFIX E, VERSAFIX E "Granité Plus", VERSAFIX S ou ETANCH FIX S <b>200 g/m<sup>2</sup></b>		OXAMAT GARNISSANT dilué <b>250 g/m<sup>2</sup></b> (0,170 l/m <sup>2</sup> )
Intermédiaire	OXAMAT GARNISSANT dilué <b>180 g/m<sup>2</sup></b> (0,125 l/m <sup>2</sup> )					
Finition	OXAMAT GARNISSANT dilué <b>180 g/m<sup>2</sup></b> (0,125 l/m <sup>2</sup> )		OXAMAT GARNISSANT dilué <b>200 g/m<sup>2</sup></b> (0,140 l/m <sup>2</sup> )	OXAMAT GARNISSANT <b>400 g/m<sup>2</sup></b> (0,280 l/m <sup>2</sup> )		OXAMAT GARNISSANT <b>350 g/m<sup>2</sup></b> (0,240 l/m <sup>2</sup> )

Il est impératif de consulter les Fiches Descriptives des Produits cités ci-dessus avant mise en peinture.

## CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

### APTITUDE A L'USAGE :

**Fonction générale :** produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances "DoP" (cf. QR CODE ci-après), conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son marquage CE selon l'usage prévu (cf. encadré ci-dessous).

**Fonctions particulières** par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :

- protection de surface, résistance au faïencage, complément d'imperméabilisation aux eaux de pluie des bétons et enduits hydrauliques,
- masquage du faïencage (en D3),
- protège le sujet de la pollution atmosphérique,
- bonne tenue du feuil aux agressions de l'environnement (revêtement biostatique selon les règles applicables),
- apporte une couleur uniforme au support,
- stabilité de la couleur.

### IDENTIFICATION :

- Classement normalisé : **G<sub>3</sub>E<sub>3</sub>S<sub>2</sub>V<sub>2</sub>W<sub>3</sub>A<sub>0</sub>C<sub>0</sub>** (classement français D2).
- Classement normalisé : **G<sub>3</sub>E<sub>4</sub>S<sub>2</sub>V<sub>2</sub>W<sub>3</sub>A<sub>1</sub>C<sub>0</sub>** (classement français D3).
- **Caractérisation selon NF T 36-005** : Famille I - 7b<sub>2</sub>.

### CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

#### Extrait sec :

En poids : 67,5 ± 2,0 %.

En volume calculé : 52,7 ± 2,0 %.

**Masse volumique** : 1,44 ± 0,05 kg/dm<sup>3</sup> (en blanc).

**Point d'éclair** : non inflammable, produit en phase aqueuse.

**Présentation en pot** : produit épais.

#### Aspect du feuil sec :

Mat.

Indice de brillant à 85° = 1.

Poché.

**Conservation** : 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

**Contrôle qualité** : cf. DoP (QR CODE ci-après).

## HYGIENE ET SECURITE / SANTE ET ENVIRONNEMENT

**Sécurité en cas d'incendie** : classement conventionnel de réaction au feu M1 sur support non isolant classé M0 (selon arrêté du 21 novembre 2002).

**Fiche de Données de Sécurité** : accessible sur le site [www.soframap.com](http://www.soframap.com) ou [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr).

**Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire** : accessible sur le site [www.soframap.com](http://www.soframap.com) ou sur la base INIES/CSTB.

**COV** (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) : valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/l. Ce produit contient moins de 1 g/l COV.

## AUTRES INFORMATIONS

**Référentiels d'emploi, durée de vie, entretien, stockage, déchets**: cf. DoP (QR CODE ci-après).

Cf. QR CODE pour les DoP / FDES / FDS spécifiques du produit (ce produit, de construction et de décoration, destiné exclusivement à des professionnels du BTP et non à la vente au consommateur. Cf. CGE ci-dessous, dont les caractéristiques environnementales et sanitaires sont déposées sur la base INIES/CSTB, ne nécessite pas de déclaration environnementale supplémentaire déposée sur le site gouvernemental en application du décret n° 2013-1264 du 23 décembre 2013).

### CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE"

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site [www.soframap.com](http://www.soframap.com).

Date de création : juillet 2001  
Date de révision : février 2018  
Indice de révision : 09

